

Radiateur électrique en fonte, de réemploi



Identification du produit

Nom du produit	Radiateur fonte électrique
Fabricant	Le Plateau Circulaire
Référence	Voir tableau des références
Description	Radiateur en fonte 4 colonnes équipé d'un thermoplongeur électrique

Origine

Sur le bon de livraison et/ou la facture, un numéro de lot identifiera le chantier d'origine du corps de fonte qui est issu du réemploi.

Caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques sont données pour 1 radiateur complet. Les radiateurs sont composés d'un corps de chauffe en fonte d'acier issu du réemploi et d'un thermoplongeur neuf fabriqué en France, aux normes NF.

Alimentation : 230V / 50Hz Indice de classe de protection [IP] : IPX5

Modèle	76-2-8	76-2-13	91-2-12	91-2-15	91-2-18	93-4-8	93-4-8	93-4-13	93-4-13	93-4-18
Hauteur totale avec pieds (mm)	760	760	910	910	910	930	930	930	930	930
Profondeur (mm)	67	67	67	67	67	143	143	143	143	143
Longueur hors tout (mm)	450	700	650	800	950	490	490	765	765	1045
Poids (kg)	28	45.5	49.2	61.5	73.8	64	64	104	104	144
Puissance (W)	450	900	900	1200	1500	900	1350	1800	2100	3000
Classe de protection ¹	II	II	II	II	II	I	I	I	I	I

Modèle	61-6-8	61-6-15	61-6-15	61-6-20	477-6-10	477-6-16	72-1-2
Hauteur totale avec pieds (mm)	610	610	610	610	477	477	720
Profondeur (mm)	220	220	220	220	222	222	51
Longueur hors tout (mm)	450	800	800	1050	650	1010	590
Poids (kg)	54.4	102	102	136	67.5	108	23.5
Puissance (W)	900	1800	2100	3000	900	1500	450
Classe de protection ²	I	I	I	I	II	II	II

¹ Les produits de classe I nécessitent une liaison à la terre.

² Les produits de classe I nécessitent une liaison à la terre.

Domaine d'emploi

Usage prévu du matériau : radiateur électrique selon la norme NF C 15-100, appareils électro domestiques et analogues NF EN 60335-2-74.

Sécurité

Les résistances sont équipées d'une détection de surchauffe du radiateur. Une mise à la terre est indispensable selon la norme NFC 15 100.

Régulation

Les radiateurs possèdent une régulation électronique numérique de très haute qualité assurée par un microcontrôleur, un organe de coupure de puissance en régulation TRIAC, ainsi qu'un dispositif de coupure marche arrêt par relais bipolaire.

Processus de réemploi

Méthode de dépose soignée	Purge de circuit de chauffage, Dévissage des raccords eau chaude à l'aide d'une clé adaptée ou coupe du tube cuivre à environ 2cm du bouchon de radiateur, Levage du radiateur à l'aide d'un chariot lève radiateur, Rebouchage des bouchons ouverts pour éviter toute oxydation
Mode de conditionnement (pour transport et stockage)	Sur palette charge lourde cerclée avec intercalaires bois ou plastique
Processus de remise en état	Désembouage eau sous pression Sablage/grenaillage pour retirer les anciennes peintures (bouchons obturés pour éviter la pénétration de poussière dans le corps de chauffe Test d'étanchéité Remplacement des joints de niples ou éléments fuyards Mise en peinture Remplacement des accessoires en neuf : kit de bouchonnage avec joints et purge, pieds fonte, consoles ou kit anti-basculement Test d'étanchéité avant livraison Séchage air comprimé Montage du thermoplongeur Remplissage eau déminéralisée Obturation des bouchons et montage soupape de sécurité Conditionnement et livraison
Tests, essais et contrôles qualité réalisés	Mise en eau du radiateur puis mise en pression à 5,5 bars (protocole selon norme NF EN 442-1) Essai de mise en chauffe

Accessoires fournis



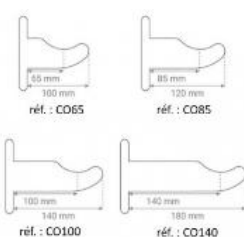
Pieds en fonte



Clapet limiteur
de pression



Consoles



Kit anti-basculement

Instructions d'installation

Les radiateurs identifiés en classe I (simple isolement électrique) doivent être raccordés impérativement à la terre (liaison par le fil vert/jaune), ceux identifiés en classe II n'en ont pas besoin (ils ne disposent pas de fil vert/jaune).

Les radiateurs doivent être alimentés en courant alternatif 230 Volts 50 Hz, la polarité phase (fil brun) et neutre (fil bleu) étant respectée. Le raccordement à la terre est impératif pour les appareils de classe I pour des raisons de sécurité électrique et pour garantir la longévité des éléments chauffants.

Le **conducteur noir est le fil pilote**. Il doit recevoir les ordres en 230 Volts 50 Hz. Selon les prescriptions EDF et GIFAM, il commande les fonctions suivantes :

- Une position Confort
- Trois positions économiques : réduction de température 1°, -2° et 3,5°C
- Une position arrêt total
- Une position hors-gel

A la première utilisation, vérifier l'étanchéité du montage réalisé.

Notice d'utilisation

Bouton principal

Le bouton principal (symbole thermomètre gradué de 0 à 10), situé sur le sommet du boîtier, permet :

- La mise en route initiale
- Le réglage de la température ambiante souhaitée
- Le réarmement éventuel, par exemple en cas d'arrêt sur « sécurité surchauffe », défaut d'isolement ou parasitage important du réseau d'alimentation.



Remarque : la position de la graduation se lit en face de la LED (verte ou rouge).

Première mise en route

- Placer le radiateur en situation Confort via le fil Pilote.

Remarque : Si le fil pilote de couleur noir n'est pas raccordé, le radiateur se trouve toujours en situation Confort.

- Avec le bouton principal, effectuer la mise en marche et sélectionner la température de confort, entre les repères 6 et 8.
- Ajuster progressivement, en observant le thermomètre de la pièce concernée et en laissant un temps de stabilisation suffisant entre deux corrections du réglage de la température.

Remarque : le réglage du bouton principal se fait toujours ascendant : 6 – 7 – 8 etc. S'il est nécessaire de réduire de réglage, vous devez revenir d'un numéro complet avant d'afficher le nouveau réglage. Par exemple, pour régler de 8 à 7, il est nécessaire de revenir à 6 avant de régler à 7.

L'économie d'énergie électrique ayant essentiellement pour origines la qualité de régulation et la constance du point de réglage, il est nécessaire de ne plus toucher au bouton principal lorsque la température de confort est obtenue.

Les radiateurs fonte du Plateau Circulaire disposent d'une inertie thermique très importante. Ils permettent une diffusion lente et douce de la chaleur, même après que la résistance électrique soit éteinte. Cela contribue aux économies d'énergies lorsque la température de consigne reste stable. Il est d'autant plus important de ne plus toucher à la

Indications données par la LED bicolore

 LED éteinte	Une LED éteinte signifie que l'appareil est à l'arrêt complet ou hors tension. Cette situation est à éviter car il n'y a plus de protection hors gel ou de surveillance électronique de défaut d'isolement.
 LED verte	La LED est verte en continu : l'appareil est en veille car il n'y a pas de besoin de chauffage. En cas d'inutilisation prolongée, laisser la LED au vert. La consommation électrique LED verte est alors insignifiante.
 LED rouge	Une LED au rouge permanent signifie que l'appareil chauffe à 100% de sa puissance nominale, sans réguler.
 LED alternant rouge/vert	Une LED passant alternativement du vert au rouge signifie que l'appareil régule. Le cycle de la LED indique le taux de charge de l'appareil, c'est-à-dire la puissance électrique moyenne absorbée selon la formule : $\text{Puissance absorbée} = \frac{\text{Puissance nominale} * \text{temps de maintien LED rouge en secondes}}{5.1}$

Prescriptions d'usage

Les radiateurs sont équipés de leurs propres régulations et en aucun cas ne doivent être pilotés à partir d'un thermostat extérieur, d'un programmeur thermostatique ou d'un relais thermostaté. Toute installation de ce type peut entraîner une destruction prématurée de l'élément chauffant qui ne serait pas couverte par la garantie.

La régulation numérique qui équipe les radiateurs limite les appels de courant à des périodes très courtes et rend inutile l'installation de délesteur lorsque la puissance souscrite est correctement dimensionnée. Tout comme pour les appareils mentionnés précédemment (thermostat extérieur, programmeur thermostaté...), le pilotage d'un radiateur par un délesteur est donc proscrit et peut entraîner une destruction prématurée de l'élément chauffant qui ne serait pas couverte par la garantie.

Après un orage conséquent, il peut être de l'intérêt de l'utilisateur de vérifier le bon fonctionnement du radiateur afin de pouvoir établir le cas échéant une déclaration de sinistre dans le délai légal auprès de son assureur.